

N° 1699

ASSEMBLEE NATIONALE

DOUZIEME LEGISLATURE

SESSION ORDINAIRE 2003-2004

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 23 juin 2004

PROJET DE LOI

PORTANT REGLEMENT DEFINITIF DU BUDGET DE 2003

Renvoyé à la Commission des Finances, de l'Economie générale et du Plan
à défaut de constitution d'une commission spéciale
dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement

Présenté

Au nom de M. Jean-Pierre RAFFARIN
Premier Ministre

Par M. Nicolas SARKOZY

Ministre d'Etat, ; Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

Et par M. Dominique BUSSEREAU

Secrétaire d'Etat au Budget et à la Réforme budgétaire

ANNEXES

[Table des matières – Budget général : tableau A](#)

[Budget général : Tableau B](#)

[Budget général : Tableau B \(suite\)](#)

[Budget général : Tableau C](#)

[Budget général : Tableau C \(suite\)](#)

[Budget général : Tableau D, E et F](#)

[Budgets annexes : Tableau G](#)

[Comptes spéciaux du Trésor : Tableau I](#)

[Annexes à l'exposé des motifs : Annexe I](#)

[Annexes à l'exposé des motifs : Annexe II](#)

[Annexes à l'exposé des motifs : Annexe II \(suite\)](#)

[Annexes à l'exposé des motifs : Annexe III](#)

[Annexes à l'exposé des motifs : Annexe IV](#)